

PARC NATIONAL ALBERT

M i s s i o n d ' e x p l o r a t i o n .

RAPPORT MENSUEL

AVRIL 1958

=====

Le mois d'avril 1958 a été consacré principalement à la fin de l'exploration de la région Molindi-Rutshuru, à des recherches dans la région de Rutshuru et de la plaine de la Rwindi et également à un important safari dans le secteur des volcans éteints, région Musule-Mugogo.

Les données relatives à l'Entre Molindi-Rutshuru ont été communiquées dans le rapport de mars 1958.

D'abondantes chutes de pluies ont été constatées au cours du mois d'avril 1958; elles ont donc débuté avec un retard assez marqué, après une période de très longue sécheresse.

L'exploration du secteur des volcans éteints nous a permis d'explorer - avec une importante équipe de travailleurs - tout le secteur compris entre le volcan Mugogo et le volcan éteint Musule, à l'Ouest du Sabynio, à une altitude inférieure à 3.000 mètres. La forêt de bambous constitue de loin le milieu le plus caractéristique de ce secteur, entrecoupée d'un certain nombre de clairières. La circulation, dans la forêt de bambous présente des difficultés particulièrement marquées. Les animaux de loin les plus abondants sont dans ce secteur : les éléphants qui s'observent également dans les étendues boisées non incluses dans le Parc, au Nord de celui-ci.

Nous avons découvert plusieurs grottes volcaniques dont certaines, en territoire ruandais, ont dû servir antérieurement d'abri pour les pasteurs du Ruanda.

Nous nous sommes particulièrement occupé des rapports entre les éléphants et la présence d'une coulée de lave et avons examiné en détails, une série de points d'enlèvement de sels minéraux.

On a étudié aussi l'effet sur la faune de dégagements de gaz toxiques, sur de grandes surfaces, à travers le sol. Des superficies étendues de bambusetum sont complètement "mortes", sans aucune recolonisation végétale. Toute la faune a été tuée sur place par les gaz toxiques et avons récolté ainsi plusieurs ongulés, primates, carnivores, d'abondants rongeurs et oiseaux, ainsi que des reptiles. Un chlorotalpa a été découvert dans ces conditions. D'énormes quantités d'insectes xylophages et endogés sont venus mourir à l'extérieur.

Un nouveau dénombrement "Mac Lulich" a été réalisé tandis que d'importantes récoltes de rongeurs ont été faites dans les clairières de la forêt de bambous.

Nous avons été averti de la venue de M. le Prof. BAER qui est arrivé au Camp de la Rwindi, le 24 avril. Nous nous sommes mis immédiatement à sa disposition pour collaborer à ses recherches et l'aider dans ses travaux. Nous avons rencontré à la Rwindi, l'adjoint du Prof. BAER, le Dr. GERBER, qui n'a séjourné qu'un jour, avant de repartir pour l'Epulu.

Nous avons immédiatement procédé à la récolte de nombreux mammifères, surtout des rongeurs et des insectivores, pour les analyses parasitologiques du Professeur BAER. Une certaine quantité d'oiseaux aquatiques ont été également capturés. Monsieur BAER a pu examiner également certains mammifères de la région de Rutshuru et s'est rendu également avec nous, à la grotte volcanique du Djomba et dans le secteur de la plaine de lave, entre Goma et Sake, où nous avons essayé, en vain, de nous procurer des loutres. La plupart des autres animaux demandés par le Professeur BAER ont dû lui être fournis.

Plusieurs journées ont été consacrées au classement des collections, rentrées en abondance ces derniers temps.

Cinq dénombrements ont été réalisés sur les divers itinéraires de la plaine de la Rwindi-Rutshuru et un nouveau dénombrement d'hippopotames a été effectué sur la basse Rutshuru, en aval de Nyamushengero.

Le plan de travail ultérieur du Prof. BAER a été établi en commun avec celui-ci et nous avons effectué une série de démarches pour faciliter les travaux ultérieurs.

(sé) Dr. J. VERSCHUREN

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX
DU CONGO BELGE

Exploration du Parc National
Albert

Rutshuru, le 9 avril 1958

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 118.836/M.S.A.26, du 26 mars 1958.

La forêt en question s'étend des deux côtés de la rivière May ya Evi, sur son cours moyen; le cours supérieur, également boisé, se trouve en territoire de l'Uganda. Sur son cours inférieur, la May ya Evi pénètre dans le P.N.A. (à l'est de Katanda et de Mayya Moto - rive droite de la Rutshuru).

Le massif forestier est traversé sur plusieurs kilomètres par la nouvelle route de Rutshuru - Ishasha et Uganda-dans la région de Kisaro.

Mention est faite de cette forêt dans le travail de Chapin, "The Birds of the Belgian Congo", part.1, 1932, page 156. Il signale : "On the eastern edge of the Rutshuru plain, there is also a lowland forest which extends up into the mountains, and there takes on a montane aspect". L'auteur ajoute un diagramme, d'après lequel la forêt s'étendrait bien au Sud et des photos (page 172).

Le massif boisé se continue profondément en Uganda, où il prend l'aspect de forêt de montagne (forêt de Kanyonza); elle est clairement indiquée sur les cartes n° 84/III et surtout 92/1 du Service cartographique de l'Uganda, qui sont en ma possession. La forêt de Kanyonza, qui continue la forêt en territoire congolais, abrite encore, dans sa partie montagneuse en Uganda, plusieurs dizaines de Gorilles (cfr. PITMAN, "The Gorillas of the Kanyonza Region, Western Kigezo" - Proc.Zool.Soc.Londres, 1935, pp.477-494".)

Je me propose d'effectuer une prospection dans cette zone, pour déterminer les limites de la forêt, surtout vers l'Ouest, en direction du P.N.A. et pour examiner la faune subsistant dans ce secteur.

Il est malheureusement à craindre que ce beau massif forestier ne soit rapidement détruit.

M. le Professeur BOURLIERE avait été vivement intéressé par cette forêt, lors de son passage dans cette région, au cours de sa mission au Parc National Albert.

.../...

.../...

Je vous ferai parvenir des données et renseignements complémentaires, dès que je serai en possession de ceux-ci.

Veillez croire, je vous prie, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Dr. J.VERSCHUREN
Chargé de mission
Parc National Albert

Copie p.i. à Monsieur le Délégué du Comité de Direction.